



Lettre d'information 2024

Bien comprendre ma facture

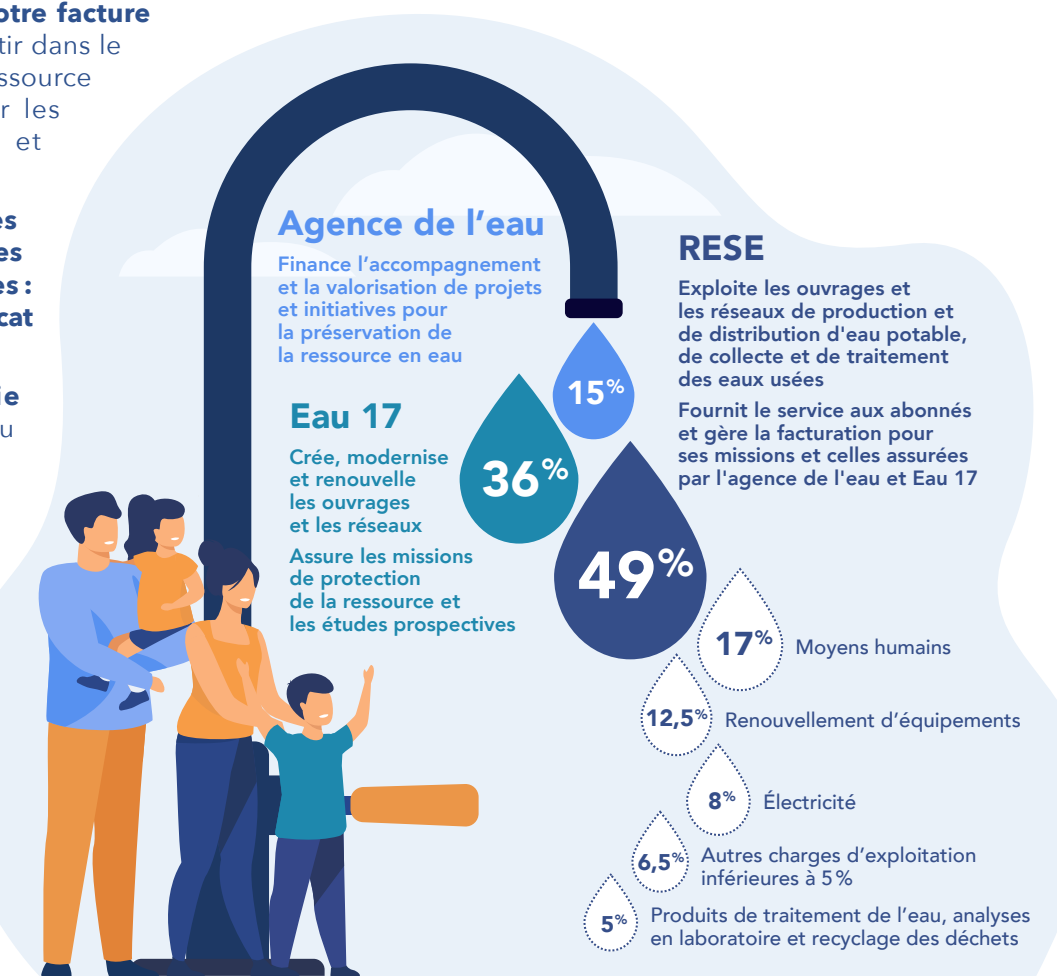
Concrètement, que payez-vous ?

100 % du montant de votre facture revient à l'eau pour investir dans le patrimoine, protéger la ressource et, bien sûr, vous fournir les services d'eau potable et d'assainissement collectif.

Votre facture finance les missions de 3 organismes publics complémentaires : l'agence de l'eau, le syndicat Eau 17 et la RESE.

La RESE est une régie publique. Nous œuvrons au quotidien pour un service de qualité pour tous, à un prix unique. Les objectifs budgétaires et les tarifs pratiqués sont votés par les élus à l'équilibre dans une logique de maîtrise des coûts. L'intégralité des résultats financiers sont réinjectés dans les services d'eau en Charente-Maritime.

Infographie réalisée à partir des données chiffrées 2023



Votre service public de l'eau 70 ans à vos côtés

En 2024, la RESE célèbre ses 70 ans de service du public. C'est l'occasion d'ouvrir exceptionnellement à la visite des châteaux d'eau, des stations d'épuration et de vous rencontrer lors de manifestations thématiques : journée mondiale de l'Eau, journée mondiale de l'Environnement, journées européennes du Patrimoine, fête de la Science, semaine de l'Industrie...

www.rese.fr



Assainissement collectif

Prévention des risques d'interruption de service

Après les inondations de l'automne 2023, 69 communes de Charente-Maritime ont été déclarées en catastrophe naturelle. Cet épisode historiquement pluvieux a provoqué de nombreux incidents sur les réseaux d'assainissement collectif, causés par l'introduction massive d'eau de pluie dans les canalisations.

Ce qu'il faut savoir :

- Il est interdit d'évacuer des eaux non usées (eau de pluie, vidange de piscine...) dans les tabourets d'assainissement collectif. En cas d'infraction, vous encourez une pénalité immédiate forfaitaire de 350 €.
- Vos gouttières et collecteurs d'eau de pluie ne doivent en aucun cas être raccordés au réseau d'assainissement collectif. La pluie doit s'infiltrer dans le sol ou rejoindre les exutoires pluviaux. Tout propriétaire contrevenant encourt une pénalité correspondant à la redevance d'assainissement majorée de 200 %.



Tabourets d'assainissement collectif

Ces pratiques impactent directement le fonctionnement du service et notre maîtrise de la qualité des rejets d'eaux en milieu naturel. **En respectant le règlement d'assainissement collectif, vous préservez l'environnement et la santé publique.**

J'♥ l'eau du robinet

Quelle est la qualité de l'eau distribuée à votre robinet ?



Consultez les dernières analyses sur www.eaupotable.sante.gouv.fr

L'Agence Régionale de Santé (ARS) organise le contrôle sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine pour s'assurer que les eaux sont conformes aux exigences de qualité réglementaires et ne présentent pas de risque pour la santé des consommateurs.

Les bulletins des résultats d'analyse sont transmis à la mairie pour affichage. La RESE vous envoie également, avec votre facture, la fiche d'information annuelle de la qualité de l'eau rédigée par l'ARS. Cette synthèse reprend les éléments issus du contrôle de l'eau (microbiologie, nitrates, pesticides...) et présente des recommandations d'ordre sanitaire, en particulier vis-à-vis du plomb, des nitrates et du fluor.

Chasse au gaspi L'eau, on l'aime, on la préserve

Chaque geste compte pour économiser l'eau.

Retrouvez nos conseils pratiques sur :

www.eau17.fr



Un réseau d'agences sur tout le département



Agence RESE Aunis
Aigrefeuille-d'Aunis
05 46 35 68 24
aunis@rese17.fr

Agence RESE Haute Saintonge
Montendre / Pons
05 46 49 42 56
hautesaintonge@rese17.fr

Siège Saintes
05 46 900 505 • accueil@rese17.fr

Agence RESE Les Estuaires
Pont-l'Abbé-d'Arnould
05 46 97 11 92
estuaires@rese17.fr

Agence RESE Oléron
Dolus-d'Oléron
05 46 75 39 64
oleron@rese17.fr

agence en ligne 24h/24
www.rese.fr

Agence RESE Saintonge Romane
Saintes
05 46 96 91 06
saintongeromane@rese17.fr

Agence RESE Vals de Saintonge
St-Julien-de-l'Escap
05 46 32 62 12
valsdesaintonge@rese17.fr

Régie d'exploitation d'eau 17